



Description des six nouvelles actions adoptées pour s'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées dans la région du Sahel et du bassin du lac Tchad

Bruxelles, le 13 juin 2016

La Commission européenne a annoncé aujourd'hui le lancement de 6 nouvelles actions dans la région du Sahel et du bassin du lac Tchad, pour un montant total de plus de 146 millions d'euros. Ces actions sont adoptées au titre du Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique et font suite au Sommet de la Valette pour contribuer à la stabilité de la région et remédier aux causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements forcés dans la région.

La Commission européenne a annoncé aujourd'hui le lancement de 6 nouvelles actions dans la région du Sahel et du bassin du lac Tchad, pour un montant total de plus de 146 millions d'euros. Ces actions sont adoptées au titre du Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique et font suite au Sommet de la Valette pour contribuer à la stabilité de la région et remédier aux causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements forcés dans la région. 30 actions ont déjà été engagées depuis janvier 2016 dans cette région pour un montant total de plus de 382 millions d'euros.

Résumé des actions adoptées aujourd'hui

Au niveau régional

Les interventions au niveau régional ont l'objectif d'apporter une réponse cohérente aux besoins des pays de la région en matière de gestion des migrations, de lutte contre les trafics et d'amélioration de l'identification des populations tout en favorisant les retours et la réintégration.

- **Groupes d'Action Rapides – Surveillance et Intervention au Sahel (GAR-SI SAHEL)** (41,6 millions d'euros) L'objectif global de l'action est de contribuer au renforcement des capacités opérationnelles des autorités nationales pour permettre un contrôle effectif du territoire et élargir l'action de l'État de droit à l'ensemble du Sahel en créant des unités policières robustes, flexibles, mobiles, multidisciplinaires et autosuffisantes qui permettent un contrôle adéquat du territoire.

Au niveau national

Au **Burkina Faso**, 1 programme (25 millions d'euros) sera mis en œuvre pour soutenir la gestion intégrée des frontières.

- **Programme d'Appui à la Gestion Intégrée des Frontières au Burkina Faso (PAGIF-BF)** Le programme vise à accompagner la mise en œuvre du «Programme d'appui à la gestion intégrée des frontières (PAGIF)» en collaboration avec les pays limitrophes du Burkina Faso afin d'améliorer les conditions de vie, de sécurité et de stabilité des populations dans les zones frontalières. L'objectif sera d'appuyer le renforcement du cadre institutionnel du Burkina Faso et ses pays limitrophes pour une gestion efficace des frontières, de renforcer le maillage et l'interopérabilité des acteurs impliqués dans la sécurisation des frontières au Burkina en coordination avec les pays limitrophes et enfin d'améliorer la présence de l'Etat dans les espaces transfrontaliers.

Au **Mali**, 1 action (29 millions d'euros) sera menée dans le but de renforcer la sécurité dans les régions de Mopti et de Gao et améliorer la gestion des zones frontalières pour prévenir la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des êtres humains.

- **Programme d'Appui au Renforcement de la Sécurité dans les régions de Mopti et de Gao et à la gestion des zones frontalières (PARSEC Mopti-Gao)** Ce programme vise à contribuer au renforcement de l'Etat de droit dans cette zone en permettant une présence accrue et effective des forces de sécurité œuvrant dans le contexte de missions à caractère civil (police, gendarmerie, garde nationale, forces armées maliennes (FAMA), douanes et protection civile). La cohérence entre l'action de ces forces maliennes et celle de leurs homologues des pays limitrophes et des autres acteurs de la chaîne pénale malienne fera l'objet d'un effort particulier pour assurer la sécurité humaine et une meilleure gestion des flux traversant les zones frontalières dans le but de reconstruire un maillage sécuritaire adapté à la stabilité et au développement économique et social.

Au **Niger**, 1 action (30 millions d'euros) contribuera à la lutte contre la criminalité organisée, les trafics

illicites et la traite des êtres humains.

- **Appui à la justice et à la sécurité au Niger pour lutter contre la criminalité organisée, les trafics illicites et la traite des êtres humains (AJUSEN)** L'intervention vise à appuyer le déploiement des administrations régaliennes nigériennes sur l'ensemble du territoire, particulièrement en zone sahélo-saharienne, pour lutter contre la criminalité organisée, les trafics illicites et la traite des êtres humains.

Au **Tchad**, 1 programme (10,3 millions d'euros) sera mis en œuvre afin d'améliorer l'insertion socio-économique des jeunes tchadiens en situation de vulnérabilité (faiblement ou non scolarisés) et plus largement d'améliorer leurs compétences par la structuration du dispositif d'insertion et de formation formel, déployés sur le territoire.

- **Soutien à l'insertion socio-professionnelle des jeunes tchadiens en situation de vulnérabilité** Le programme a pour objectif global de contribuer à la stabilité régionale, en s'attaquant aux causes profondes d'instabilité, via la contribution à l'amélioration des opportunités économiques, de l'égalité des chances, de la sécurité et du développement.

En **Gambie**, 1 programme (11 millions d'euros) contribuera au développement économique du pays ainsi qu'à une réduction de la pression migratoire.

- **The Gambia Youth Empowerment Scheme** Le programme vise à développer l'économie en offrant des opportunités en termes d'emplois et de formations aux populations les plus susceptibles de migrer ainsi qu'aux personnes rapatriées en Gambie.

MEMO/16/2168

Personnes de contact pour la presse:

[Alexandre POLACK](#) (+32 2 299 06 77)

[Sharon ZARB](#) (+ 32 2 29 92256)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)